



Karl Klein Ventilatorenbau GmbH
Waldstrasse 24
D-73773 Aichwald

CERTIFICAT DE CONFORMITE

(conformément à la directive 89/336 CEE, compatibilité électromagnétique des appareils et loi sur la CEM §4 et annexe II)

Nous déclarons par la présente que les produits :

Ventilateurs radiaux : Série B : ENG 1-1,2; 1-1,6; 1-2,6; 2-2,8
Basse pression : ENG/DNG 1-1,5; 2-2,5; 2-4,8; 3-2; 3-3,5;
3-4,5; 3-6; 3-9,8
Pression moyenne : CEM/DMV 120; 133; 185; 200
mais sans exécution antidéflagrante

satisfont aux exigences de la

Loi sur la compatibilité électromagnétique des appareils (loi CEM §4 et annexe II)

et de la

directive du Conseil 89/336 CEE (directive CEM).

La concordance du produit avec les normes harmonisées (source AmtsblVfg 9/2001)

DIN EN 61000-6-2 ; 4 :2002 **Compatibilité électromagnétique,**
Norme spécialisée résistance aux interférences, domaine industriel
DIN EN 50 081-2 ; 3 :1993 **Compatibilité électromagnétique,**
Norme spécialisée émission parasite, domaine industriel

a été contrôlée par des mesures.

Remarques : Lors du contrôle de la compatibilité électromagnétique, les exigences de la norme EN 55022 pour les appareils de classe B (domaine industriel) ont été respectées. Puisque la classe B des appareils se base sur les valeurs seuils les plus élevées, on peut supposer que l'utilisation des appareils dans la classe A des appareils est illimitée.

Malgré une utilisation des appareils également dans le domaine privé, les domaines commerciaux et artisanaux ainsi que dans les petites entreprises, seules les normes pour le domaine industriel ont été mentionnées ici.

Pour les exigences des normes EN 61000-4 ou IEC 801 T1-4, aucune condition préalable technique n'est définie envers l'appareil.

Alfred Lindovsky

Lieu / Date de l'établissement du certificat

Directeur technique

Aichwald, le 29 04 2002